

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 26/10/2009

Réception par le Prefet : 26/10/2009

Publication : 30/10/2009



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CG-2009-4-1-4

Séance du vendredi 23 octobre 2009

### **DETERMINATION DES CONDITIONS D'UTILISATION DU LOGO DE LA COLLECTIVITE**

Le Conseil Général,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Approuve les conditions d'utilisation du logo de la collectivité selon les modalités suivantes :

- l'apposition du logo du Conseil Général du Haut-Rhin ne peut intervenir que sur des documents ou fichiers d'information générale et/ou de valorisation de la collectivité.
- l'utilisation du logo est soumise à l'obtention d'un accord préalable qui sera sollicité par lettre simple adressée au Président.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions